Des livres numériques à la Médiathèque : une autre façon de lire

La Médiathèque municipale propose, en accès libre et gratuit, une offre de livres numériques en ligne. Grâce à un accord passé avec la société Cyberlibris qui développe des bibliothèques numériques, la lecture devient un service et une pratique permanents.



'est un service nouveau et il souligne une révolution en cours puisque la possibilité existe désormais de lire des livres, non pas en tournant les pages d'un volume imprimé, mais en visionnant les pages de textes sur un écran d'ordinateur, un lecteur e-book ou une tablette numérique. En amont, certains éditeurs créent des bibliothèques de livres et de documents dont les pages ont été numérisées pour être stockables et transportables par le biais d'Internet. Citons pour l'exemple un projet en cours de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui a prévu de numériser 400 000 documents, soit 45 millions

« La Médiathèque de Franconville souhaite apporter tous les services qu'une médiathèque du 21° siècle peut offrir »

de pages. L'ère du tout-numérique est une réalité et la direction de la Médiathèque a choisi de ne pas attendre l'extension de ce phénomène qui offre au lecteur des services hier inimaginables comme la possibilité par exemple de choisir un livre à tout moment, même en pleine nuit, lorsque la Médiathèque est fermée. Comme le souligne Alda Baugé, conseiller municipal délégué à la Médiathèque : « La Médiathèque de Franconville souhaite apporter tous les services qu'une médiathèque du 21° siècle peut offrir. Le livre papier ne sera pas remplacé par le numérique mais ce dernier peut très bien amener à la lecture des personnes qui ne lisaient pas. »

LIRE QUAND ON VEUT OÙ L'ON VEUT

Rares sont les médiathèques qui offrent aujourd'hui ce nouveau service à leurs lecteurs connectés. Certes, la lecture d'informations et de divers documents sur écran est une pratique aujourd'hui courante pour les internautes. D'après une étude du Centre National du Livre, à l'horizon 2015, entre 15 % et 20 % des lecteurs, contre 5 % aujourd'hui, auront adopté un support numérique pour lire aussi des livres.

DEUX PUBLICS DE LECTEURS

A priori, les premiers intéressés par ce nouveau service seront les jeunes, grands utilisateurs d'outils électroniques. Le livre est-il en danger ? Pour le directeur de la Médiathèque, Olivier Ploux : « Le livre physique en papier supporte très bien la concurrence. Les prêts de livres ne cessent d'augmenter surtout après l'introduction du « prêt illimité ». A mon avis, il y aura de la place pour les deux publics et l'on peut même imaginer qu'en partant du numérique certains voudront découvrir ensuite les vertus du livre papier. »

Cyberlibris (<u>www.cyberlibris.com</u>) le prestataire choisi par la Médiathèque est un acteur européen des bibliothèques numériques sur les marchés académiques, professionnels et grand public. En France, ce diffuseur de livres numériques propose un catalogue de plus de 7 000 ouvrages sélectionnés auprès de plus de 100 éditeurs, dans les domaines suivants : arts, lettres, économie et entreprise, emploi, métiers et formation, jeunesse, tourisme et voyage, sciences humaines.

LES AVANTAGES

L'abonnement à Cyberlibris, via la Médiathèque municipale permet :

- la création d'un compte individuel offrant à chaque adhérent l'accès au service de l'extérieur, 24h/24, 7 jours/7 à partir d'une simple connexion Internet
- la consultation illimitée, en local ou à distance, de tous les ouvrages en texte intégral, la possibilité d'imprimer et de créer des listes personnelles.
- l'accès à un nombre illimité d'utilisateurs simultanés à un même document : avantage formidable pour les lecteurs qui n'ont plus à craindre que le livre ait été déjà emprunté par un autre.
 Les notices des livres numériques sont intégrées dans le catalogue informatisé de la Médiathèque.

S'INSCRIRE

Les intéressés doivent contacter la Médiathèque de Franconville pour ouvrir un compte.

Un mot de passe leur sera donné. Pour plus de renseignements : **01 39 32 66 09.**

Le web s'immisce partout à la Médiathèque

Les usagers peuvent désormais prolonger leurs emprunts depuis le portail de la Médiathèque, et les envois de courrier (réservations, relances, actus...) se font dorénavant par mail. http://mediatheque.ville-franconville.fr/